



CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ARIÈGE

BULLETIN FOURRAGE

N°08_04 AVRIL 2024



Les bulletins fourrages publiés chaque semaine par la Chambre d'Agriculture fournissent des conseils sur la gestion du pâturage et des fourrages. Ces bulletins présentent l'évolution de la pousse de l'herbe à partir des "sommés de températures" calculées à partir de 7 stations météo réparties sur le département de l'Ariège.

patrick.beral@ariego.chambagri.fr / lea.valero@ariego.chambagri.fr

Les préconisations issues de ce bulletin découlent :

- des données météo France sur 5 stations du département
- des mesures de la pousse de l'herbe faites sur l'exploitation suivie

ARIEGE.CHAMBRE-AGRICULTURE.FR

PROagri
POUR VOUS. AUJOURD'HUI. ET DEMAIN

Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale d'aménagement agricole et rural CASDAR

 **MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Données Météo

31 mars 2024	Altitude (m)	Précipitations (mm)			Somme de températures depuis le 1er février (°C-jour)			Mise à l'herbe			Fin déprimage	
		du	au	30 derniers jours	2024	2023	année moy	prairies TP / RGI	prairies précoces	prairies tardives	prairies précoces	prairies tardives
		25-mars	31-mars	250 °j				300 °j	400 °j	500 °j	800 °j	
St-Girons	414 m	13 mm	58 mm	588°	509	447	27-févr.	6-mars	15-mars	22-mars	19-avr	
Cos	519 m	17 mm	82 mm	569°	501	422	27-févr.	6-mars	16-mars	23-mars	21-avr	
Leran-Lourmatel	391 m	5 mm	44 mm	547°	452	439	2-mars	9-mars	18-mars	27-mars	23-avr	
Montaut	295 m	5 mm	43 mm	596°	539	443	27-févr.	6-mars	15-mars	22-mars	17-avr	
Mirepoix	293 m	6 mm	44 mm	587°	481	0	28-févr.	6-mars	15-mars	22-mars	19-avr	
Serres sur Arget	548 m	15 mm	65 mm	539°	451	0	1-mars	9-mars	18-mars	27-mars	24-avr	
Prades	1535 m	10 mm	52 mm	311°	277	0	20-mars	28-mars	18-avr	28-avr	3-juin	

Rappel : La somme TBO depuis le 1er janvier, est utilisée comme repère pour la fertilisation azotée ; la somme de températures depuis le 1er février est utilisée comme indicateur du stade physiologique des plantes. La somme des températures est donnée en degrés jours (DJ).

Prévisions météo

4 Avr	5 Avr	6 Avr	7 Avr	8 Avr	9 Avr
22° / 6°	28° / 10°	27° / 10°	30° / 15°	25° / 10° 60% 0.3 mm	16° / 6° 80% 20 mn
12 - 32 km/h	11 - 30 km/h	20 - 51 km/h	20 - 52 km/h	7 - 25 km/h	16 - 42 km/h
10 Avr	11 Avr	12 Avr	13 Avr	14 Avr	15 Avr
12° / 5° 70% 3 mm	16° / 2°	21° / 4°	24° / 6°	21° / 9°	13° / 5° 70% 1.2 mm
14 - 39 km/h	6 - 25 km/h	8 - 25 km/h	12 - 32 km/h	10 - 26 km/h	21 - 59 km/h



Rappel des indicateurs

Type de prairies	Mise à l'herbe	Fin déprimage
Prairies temporaires	250 ° jours	500 ° jours
Prairies permanentes fertiles et précoces	300 ° jours	500 ° jours
Prairies permanentes tardives	400 ° jours	800 ° jours



Conseil de la semaine :

L'annonce de **températures chaudes** en fin de semaine devrait « **booster la pousse de l'herbe** », à condition que la pluviométrie soit suffisante dans certains secteurs du département (Léran, Montaut, Mirepoix).

On conserve **toujours une avance de 9 jours** par rapport à l'année dernière et de 13 jours par rapport à une année moyenne (2006-2018).

Le **déprimage doit être arrêté**, seules les prairies permanentes avec une flore tardive peuvent être pâturées sans compromettre le rendement.

Coté pâturage :

Avec l'approche des **650° jours**, une **explosion de la pousse de l'herbe** est à prévoir dans **la semaine à venir** sur les prairies permanentes fertiles et précoces.

Les **750° jours**, qui annoncent la **fin du premier tour de pâturage**, devraient être atteint pour la **mi-avril**.

Sur les exploitations situées à **1000m d'altitude**, la **fin du déprimage** est à prévoir début de semaine prochaine avec un cumul de température à **500° jours** qui devraient être atteint.

Pour celles situées à **1500 m d'altitude**, la **mise à l'herbe peut débuter** en fonction des conditions météorologiques.



Il est important d'aller faire le tour du parcellaire de la surface de base pour se rendre compte de la pousse de l'herbe. Il faut mettre la pression au pâturage pour bien étêter les graminées afin de favoriser une repousse feuillue et limiter les refus au tour suivant.



Il faut atteindre 10-12 cm pour faire entrer les animaux sur une parcelle et démarrer le second tour. **Repère : hauteur bas mollet**

**10 cm :
hauteur bas
mollet**



En général aux alentours des **600° jours**, il faudrait avoir environ **10 jours d'avance** sur la pousse d'herbe pour ne pas être dépassé par l'explosion d'herbe.

Retour en image :

Pâturage au GAEC de la Tuilerie, à Roquefort-les-Cascades.

Les génisses poursuivent leur tour de pâturage, alors que la végétation pousse tranquillement. Certaines zones sont plus productive tandis que d'autres sont plus timides.



